



Prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Journée Santé au travail 2025

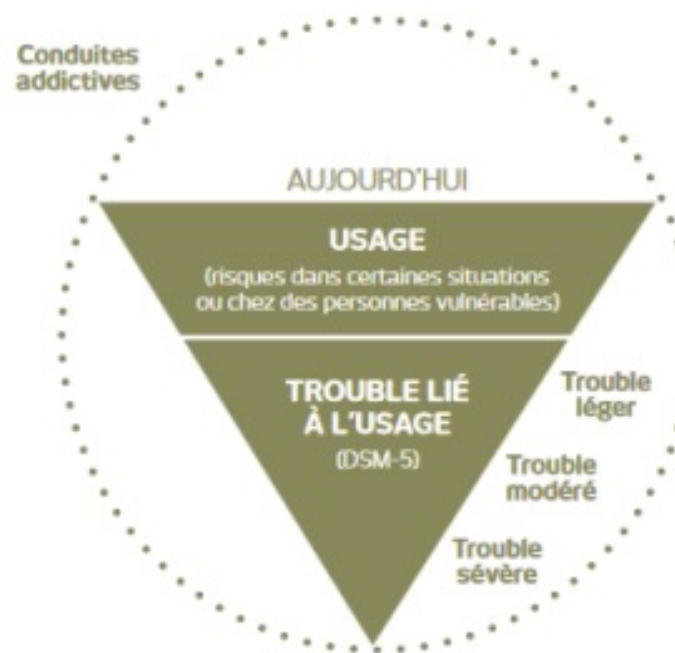
L'A Agence Culturelle Nouvelle-Aquitaine

Le 14 mai 2025




Addictions, Conduites addictives : de quoi parle-t-on ?

L'addiction est un processus caractérisé par l'impossibilité répétée de contrôler un comportement pouvant à la fois produire du plaisir et écarter ou atténuer une sensation de malaise interne, et ce, en dépit de la connaissance de ses conséquences négatives (Goodman, 1990)

- **L'addiction** est un terme restrictif qui se limite à la **dépendance**.
- Consommer une substance psychoactive ne signifie pas être systématiquement dépendant.
- **L'arrêt** est aussi un **processus** qui peut prendre du **temps**
- « **Conduites et pratiques addictives** » désignent l'ensemble des **usages susceptibles d'entraîner (ou pas) un trouble**.



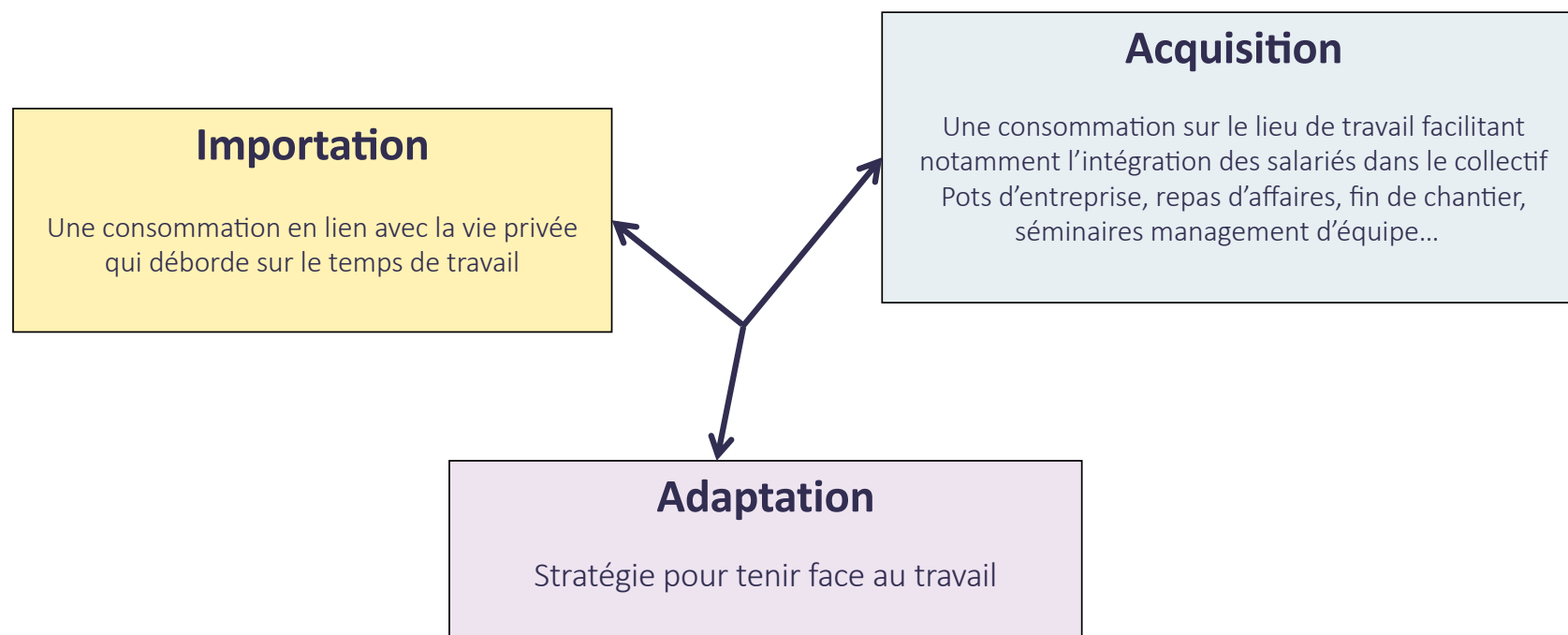
Les conduites addictives et l'emploi

	ACTIFS OCCUPÉS	INACTIFS
	27% des hommes et 23% des femmes fument quotidiennement	1,5X plus de fumeurs que chez les actifs 1,3X plus de fumeuses que chez les actives
	20% des hommes et 8% des femmes ont un usage dangereux* de l'alcool	Les hommes et les femmes inactifs ont 2X plus d'addiction à l'alcool que les actifs
	8% des hommes et 4% des femmes consomment du cannabis au moins une fois par semaine	Chez les consommateurs hebdomadaires, on compte 3X plus d'hommes et 1,7X plus de femmes que chez les actifs

*Usage dangereux : défini par l'OMS par le score AUDIT compris entre 8 et 15.

La santé des actifs qui ont un emploi est meilleure que celle de ceux qui en sont privés. L'environnement de travail peut être un facteur d'intégration et de protection face au risque de conduites addictives. Mais certaines conditions et organisations du travail (stress, risques psychosociaux, surcharge de travail, conditions de travail physiques difficiles...) peuvent déclencher ou aggraver des conduites addictives.

L'origine des consommations en milieu professionnel



Référence : Dominique Penneau-Fontbonne *et al.* (2006)

La fonction des usages au travail

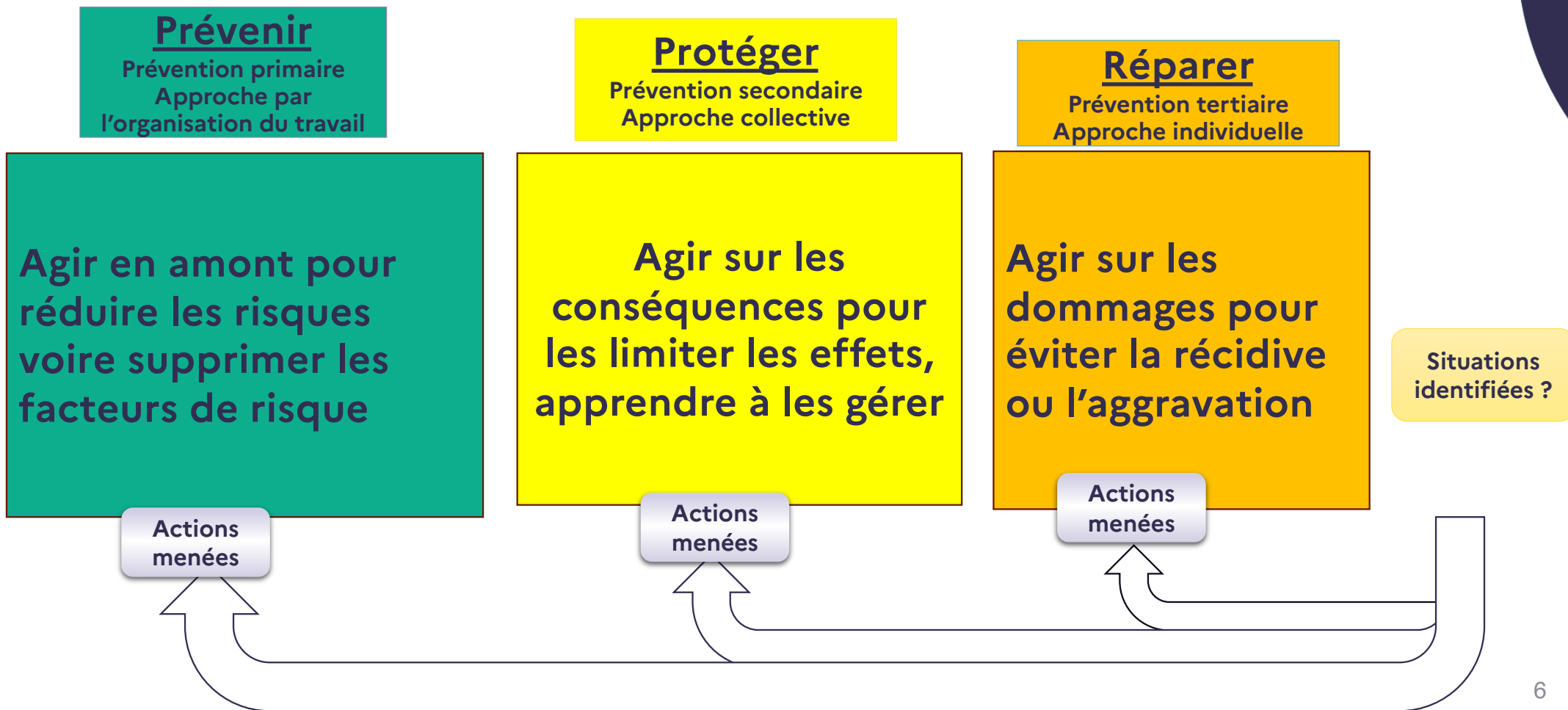
Les pratiques addictives, ressources pour le salarié, remplissent 4 fonctions (identifiées par l'ouvrage collectif « se doper pour travailler »*)

- **S'anesthésier pour tenir** : calmer la douleur, la peur, tromper l'ennui,...
- **Se stimuler** : pour garder le rythme, pour gagner en confiance, en performance
- **Récupérer** : pour être opérationnel dans la durée et en particulier pouvoir dormir
- **S'intégrer** : à travers des usages collectifs et des dynamiques cohésives de détente

* *Se doper pour travailler ; Renaud Crespin, Dominique Lhuilier, Gladys Lutz – Edition ERES*

Approche par l'organisation du travail pour la prévention des pratiques addictives

Enjeu de renforcement des actions de prévention primaire



Approche par l'organisation du travail pour la prévention des pratiques addictives

Illustrations

Prévenir

Prévention primaire
Approche par
l'organisation du travail

Identification des situations de travail générant des difficultés pour tous pour mener des actions d'amélioration : aménagements techniques, modalités d'organisation, développement des compétences (Document unique et PAPRIACT)

Organisation d'espaces de discussion sur le travail permettant d'identifier des difficultés pour bien faire le travail et de traiter des situations générant des tensions dans le collectif

Protéger

Prévention secondaire
Approche collective

Elaboration d'un référentiel des situations de travail avec un panel de représentants des différents métiers (liste des activités réalisées pour bien faire le travail) et la discuter avec les professionnels ayant des problématiques de santé pour définir ce qui sera réalisable ou pas individuellement puis collectivement

Organisation des moments de convivialité -> autorisation de l'alcool ?, que mettre en place pour éviter les abus ?

Informations sur les risques liés aux pratiques addictives -> mobilisation de ressources type affiches, utilisation des campagnes de santé publique et d'associations d'entraide (exemple Entraid'addict)
Organisation d'échanges en collectif suite à la prise en charge d'une situation pour un collègue (débriefting concernant la prise en charge et modalités d'organisation du travail pour la suite)

Organiser les circuits d'information au sein de la structure sur les problématiques de santé -> à qui puis-je parler si j'ai un problème de santé au sein de ma structure ?

Réparer

Prévention tertiaire
Approche individuelle

Quelles règles pour la prise en charge d'un professionnel en cas de constat d'un état anormal (règlement intérieur et procédure de prise en charge, organisation des secours) ?

Entretien avec ce professionnel après la situation ?

Orientation vers médecine du travail ?

Vers service d'addictologie (CSAPA) ?

Ressources sur la prévention des conduites addictives en milieu professionnel

Les ressources et la charte Les Entreprises et les Services Publics s'Engagent Résolument (ESPER) pour la prévention des conduites addictives en milieu professionnel de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

<https://www.drogues.gouv.fr/les-entreprises-et-les-services-publics-sengagent-resolument-esper>

Des retours d'expériences dans le cadre de la démarche Prév'CAMP de l'ANACT

<https://www.anact.fr/prevcamp-un-dispositif-national-de-prevention-des-conduites-addictives-en-milieu-professionnel>

Les fiches pour une démarche de prévention en milieu professionnel lors de la démarche Prév'CAMP sur le site de l'Association Addictions France

<https://addictions-france.org/actualites/addictions-en-milieu-professionnel-7040/>

Des affiches et ressources à destination des acteurs du monde professionnel pour accompagner une démarche de prévention des conduites addictives au travail sur le site d'Addict'Aide Pro

<https://www.addictaide.fr/pro/>